

MISE À JOUR

PARTICULIERS



Vos tarifs au quotidien

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 1^{er} octobre 2020

Les mises à jour sont identifiées par le symbole ❖



SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P. 4
 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	P. 5
 BANQUE À DISTANCE	P. 6
 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	P. 7 et 8
 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES :	
- LE COMPTE À COMPOSER	P. 9 et 10
- L'OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE :	
LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ	P. 11
- L'OFFRE GLOBE TROTTER	P. 12
- L'OFFRE EKO	P. 13
 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P. 14 et 15
 PRÊTS	P. 15
 SUCCESSION	P. 15
 TITRES ET PLACEMENTS	P. 16 À 18
 OFFRES POUR LES JEUNES	P. 19
 OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER	P. 20
 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P. 20 et 21
 RÉSOUDRE UN LITIGE	P. 22 et 23
 CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES	P. 24
RÉFÉRENCES	P. 25 et 26

Chère Cliente, Cher Client,

J'ai le plaisir de vous adresser nos conditions tarifaires pour l'année 2020.

Nos équipes se mobilisent chaque jour pour vous accompagner dans tous vos projets, vous proposer des services au juste prix, innovants et adaptés à votre situation.

Vous pouvez accéder à nos offres et à vos comptes à tout moment sur **www.ca-cb.fr** et via l'application mobile Ma Banque. Bien entendu, nos conseillers vous accueillent au quotidien par téléphone et dans nos nombreuses agences de proximité.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Jacques Kermarrec,
Directeur général du Crédit Agricole
de Champagne-Bourgogne



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les services inclus dans les offres groupées peuvent être souscrits séparément.

Les mentions **C** ou **CS** dans ce document signifient que, pour les détenteurs des offres **Compte à Composer** ou **Compte-Service**, certaines de ces lignes peuvent faire l'objet de gratuités ou de réductions tarifaires.

Abonnement à des services de banque à distance sur internet (Crédit Agricole en Ligne, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS)	GRATUIT	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,00 €/mois CS C (soit 24,00 €/an)	
Possibilité de recevoir des SMS à l'unité	0,20 €/alerte reçue CS C	
Fourniture d'une carte de débit MasterCard ou Visa (carte de paiement internationale à débit immédiat)	43,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit MasterCard ou Visa (carte de paiement internationale à débit différé)	41,60 €/an	
Fourniture d'une carte de débit «L'Autre Carte» (carte de paiement à autorisation systématique)	17,50 €/an C	
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		
- les 4 premiers retraits/mois	GRATUIT	
- au-delà de 4 retraits / mois ou dès le 1 ^{er} pour l'Autre Carte	1,00 €/retrait	
- cartes Mastercard (Gold, World Elite) et Visa (Premier, Infinite)	GRATUIT	
	En agence	Par internet
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ▲●	3,90 € C par virement	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ▲●		GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) ▲●		GRATUIT
	Par opération	Plafond mensuel
Commission d'intervention	8,00 € C	80,00 € C
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2,00 €/mois CS C (soit 24,00 €/an)	
Tenue de compte ▲●	3,15 €/trim. CS C (soit 12,60 €/an)	

▲ Services bancaires de base ● Prestations de base

▲ Services bancaires de base : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-cb.fr



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE COMPTE

Ouverture de compte avec remise de la convention de compte ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Frais de tenue de compte ▲●	3,15 € / trimestre CS C
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽³⁾ ▲●	30,00 € / an
Retrait d'espèces avec une carte retrait dépannage ▲●	3,30 € / opération C
Forfait des opérations courantes illimitées (virements-prélèvements)	1,00 € / mois C
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation de compte joint	103,00 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées	
- sur le compte à la clôture du compte	28,00 €
- en cas de mobilité bancaire (art. 53 loi relative à la consommation)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale	23,50 €

Relevés de compte

Périodicité des envois	Relevés de compte par courrier	Relevés de compte e-relevé
Mensuelle ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Bimensuelle	2,40 € / mois	GRATUIT
Décadaire	3,50 € / mois	GRATUIT
Journalière	0,95 € / envoi	GRATUIT

Avec option de regroupement : 1 relevé regroupant plusieurs comptes

	GRATUIT	GRATUIT
--	----------------	----------------

Avec option de regroupement : 1 relevé par compte envoyé dans des plis séparés

	5,90 € / mois	GRATUIT
--	----------------------	----------------

Relevé global des avoirs (épargne / crédit)	11,50 € / trimestre CS C
Relevé annuel IFI	45,00 € / relevé C
Services bancaires de base mentionnés par le symbole ▲ (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier)	GRATUIT
Location de petit coffre-fort	76,00 € / an CS C
Location de moyen coffre-fort	93,00 € / an CS C
Location de grand coffre-fort	154,00 € / an CS C
Location de très grand coffre-fort	218,00 € / an CS C
Tandem - épargne automatique - écopage (mandat de gestion automatisé des excédents)	1,70 € / mois CS C
Recherche simple de documents (autre que relevé)	14,69 €
Recherche complexe de documents	Sur devis
Recherche relevé de compte (coût par exemplaire)	
- jusqu'à 6 relevés	6,80 €
- de 7 à 12 relevés	5,80 €
- plus de 12 relevés	4,80 €
Photocopie de documents (coût par exemplaire)	1,10 €
Photocopie de chèque	14,30 €
Délivrance d'attestation (hors crédit et opérations à l'international)	16,00 €
Délivrance d'attestation complexe	26,00 €
Délivrance situation patrimoniale pour partage	104,00 €

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) hors coût de l'opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès à internet.

Internet et téléphone mobile








CAEL Vision ⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements entre vos comptes du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne ▲●	GRATUIT
CAEL Vision Plus ⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements interbancaires	GRATUIT
CAEL Action ⁽⁴⁾ : service complet de consultation et de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires et la gestion de votre portefeuille de titres et d'OPCVM	GRATUIT
Service d'agrégation de comptes ⁽⁵⁾ Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
Application mobile Ma Banque ⁽⁶⁾	GRATUIT
Application mobile Ma Carte ⁽⁷⁾ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec PAYLIB (en ligne, sans contact, virement instantané)	GRATUIT

Services SMS Fil Mobile / Fil Alerte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation

Mini-relevés	2,00 € forfait / mois 
Alerte Fil Mobile - par message	0,20 € / SMS

Services d'alertes par SMS

Alerte écopage	0,20 € / SMS 
Alerte temps réel de gestion	0,20 € / SMS 
Alerte achat à distance	0,20 € / SMS 
Alerte solde disponible	0,20 € / SMS 
Alerte essentielle : solde débiteur	0,20 € / SMS 
Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,20 € / SMS 
Alerte souplesse du découvert	0,20 € / SMS 

Téléphone avec Filvert service vocal

Abonnement	GRATUIT
Plateforme téléphonique	GRATUIT



Bon à savoir !

SUIVRE ET GÉRER VOTRE COMPTE PERSONNEL AVEC L'APPLICATION **MA BANQUE** ⁽⁶⁾

Un maximum de services pour vous simplifier la vie ! Parlez-en avec votre conseiller.



Gestion de votre compte

Toutes vos informations utiles en un coup d'œil.



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller

Vous avez un accès direct à son agenda.



Virements et épargne rapide

Épargnez en fixant en amont un montant défini et d'un simple clic, mettez de côté régulièrement cette somme vers un projet d'épargne.



Paramétrage des alertes

Pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien ou être accompagné dans la concrétisation de vos projets.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait)))

Carte de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte ▲●, L'Autre Carte Majeurs protégés	17,50 € / an ☉
Maestro, MasterCard à autorisation systématique ou MasterCard Eko	34,50 € / an

Carte de paiement internationale à débit immédiat

MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , MasterCard Globe Trotter [*] , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	43,00 € / an
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)}	132,00 € / an

Carte de paiement internationale à débit différé

MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	41,60 € / an
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)}	128,00 € / an
Visa Infinite ⁽⁹⁾ ou World Elite MasterCard ⁽⁹⁾	305,00 € / an

Carte de retrait

Libre Service Agence (retraits aux seuls distributeurs de votre agence)	GRATUIT
---	----------------



Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte, Supplétis) réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation carte (sauf cartes jeunes, L'Autre Carte, Maestro, Eko).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Bonus Gold : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾	GRATUIT
Autres paiements par carte + frais proportionnels au montant du paiement	0,21 € 2,41 %

Retrait par carte dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / retrait dès le 1 ^{er} retrait
Maestro, L'Autre Carte majeur protégé, MasterCard à autorisation systématique, MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , MasterCard Globe Trotter [*] , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	GRATUIT	4 retraits/mois gratuits au-delà 1,00 € / retrait
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Infinite ⁽⁹⁾ ou World Elite MasterCard ⁽⁹⁾	GRATUIT	GRATUIT



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)

Retrait par carte hors zone euro

Retrait d'espèces à un DAB	3,20 € + 2,41 %
Retrait d'espèces à un guichet	6,43 € + 2,41 %

Autres opérations carte

Réédition du code confidentiel	10,00 € CS C
Commande de carte en urgence	16,00 € C
Renouvellement anticipé d'une carte	19,00 €
Modification des plafonds d'utilisation carte à la demande du porteur	10,00 € / modification
Pour les cartes Gold, Visa Premier, World Elite et Infinite.	
	GRATUIT
Opposition de la carte par le porteur	GRATUIT
Opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	30,45 € C
Mainlevée d'interdiction carte à la Banque de France	18,27 €

VIREMENT SEPA* (Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)

Emission de virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL

Frais par virement occasionnel :

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque ▲● :	
- En agence	3,90 € / virement C
- Par internet	GRATUIT

VIREMENT SEPA PERMANENT

Frais de mise en place

GRATUIT

Frais par virement permanent :

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque ▲● :	
- En agence	1,24 € / virement C
- Par internet	GRATUIT

Demande de retour d'un virement SEPA émis

- d'un montant inférieur ou égal à 100,00 €	7,00 €
- d'un montant supérieur à 100,00 €	14,00 €

VIREMENT INSTANTANÉ

Transfert entre amis PAYLIB **GRATUIT**

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP) SEPA*

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) ▲●	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ▲●	GRATUIT
Opposition et révocation	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Recherche mandat SEPA	5,70 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (incluant la commission d'intervention d'un montant de 8,00 €)	Maxi 20,00 € C

CHÈQUE

Frais d'envoi de chéquier à domicile par pli simple	Coût réel d'affranchissement
Frais d'envoi de chéquier à domicile par pli recommandé	7,14 €
Retrait du chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque (à l'unité) ▲	13,26 € C
Paiement d'un chèque : J ⁽¹⁾	GRATUIT
Remise de chèque(s) payable(s) en France : J ⁽¹²⁾⁺¹ ▲● CS	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (validité 10 ans)	18,36 € CS C
Frais de destruction de chéquier	3,00 €
Gestion des incidents sur chèque	Voir partie IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

*cf. Cartographie des zones européennes en page 21.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

LE COMPTE À COMPOSER

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC 

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...).

Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

2,10 €/mois*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial.

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,15 €/mois
	De 501 € à 1000 €	2,90 €/mois
	De 1001 à 2000 €	3,80 €/mois
	2001 € et +	5,00 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,29 €/mois
	De 301 € à 800 €	2,14 €/mois
	De 801 à 1200 €	2,88 €/mois
	De 1201 à 2000 €	3,76 €/mois
	2001 € et +	4,90 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ¹³
SécuriBUDGET Premium ¹³
(auto, habitation, santé, personne)

1,70 €/mois
PREMIUM
2,00 €/mois



OFFRES GROUPEES DE SERVICES (SUITE)

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹³
SécuriCOMPTE Premium¹³

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente

Rédition code confidentiel

2,70 €/mois
PREMIUM
4,20 €/mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹⁶

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriÉPARGNE¹³
SécuriÉPARGNE Premium¹³

Relevé global épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)
- Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,11 €/mois
PREMIUM
2,80 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB¹³
SécuriWEB Premium¹³

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (1/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,00 €/mois
PREMIUM
3,80 €/mois

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN¹³

1,90 €/mois

Assurance SécuriLIVRETS¹³

1,90 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 4,10 €
et 5,09 €

-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 5,10 €
et 7,14 €

-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 7,15 €
et 9,17 €

-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Égal à 9,18 € et plus

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus

-50 % de réduction supplémentaire

A partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

-50 % de réduction supplémentaire

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁷

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...) - CAEL Vision Plus⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements interbancaires

Forfait des opérations courantes illimitées
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement à autorisation systématique)
- Cotisation carte : « L'autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 €/mois

Plafonnement à 20 €/mois et à 200 €/an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
- Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/mois¹⁸

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)
- Crédit agricole en ligne Vision option virement externe

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

- Cotisation carte : « Mastercard Globe Trotter »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)

- Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)

- Cotisation carte : « Mastercard Eko »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

2,00 €/mois

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 22,00 € / chèque

Montant du chèque supérieur à 50 € 42,00 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Compte-Service "Mozaiïc"	2,90 € / mois
Compte-Service "Equilibre"	6,00 € / mois
Compte-Service "Souplesse" ou "Sérénité"	7,20 € / mois
Compte-Service "Optimum"	9,50 € / mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSIONS D'INTERVENTION

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération	8,00 €
- Plafond mensuel	80,00 €






Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique :

- Plafond par opération	4,00 €
- Plafond mensuel	20,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	21,00 €
Frais par Saisie-attribution, Saisie conservatoire ou Saisie sur Valeurs Mobilières	82,00 €
- si procédure vaine	41,00 €
Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur	10 % de la créance (maxi 82,00 €)
- si procédure vaine	5 % de la créance (maxi 41,00 €)
Frais de mainlevée partielle ou totale pour tout type de saisie	11,00 €

INCIDENT DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non-autorisé	15,10 € 
Lettre de relance pour régularisation compte débiteur non-autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,10 € 
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 € / chèque 
- Montant du chèque supérieur à 50,00 €	50,00 € / chèque 
Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.	
En cas d'interdiction bancaire :	
- Frais pour paiement d'un chèque émis	35,00 € / chèque
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	22,00 € 

✓ IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS (SUITE)

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/mois

PRÊTS

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Prêt Tous Projets (auto-moto, travaux, équipement) :

Frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **1% du montant emprunté (mini 60,00 €)**

Prêt de Trésorerie : frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **1% du montant emprunté (mini 60,00 €)**

FINANCEMENTS HABITAT

Frais de dossier

Prêt Epargne Logement, PTZ +

GRATUIT

Prêt Conventionné ⁽¹⁹⁾ - Prêt PAS et autre prêt habitat ⁽¹⁹⁾ **1% (mini 350,00 € - maxi 1 000,00 €)**

Assurance Emprunteur ⁽²¹⁾

Nous consulter

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX PRÊTS

Cautionnement bancaire : taux de commissionnement **de 0,5 % à 2,0 %**

Cautionnement bancaire : frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **1,55 % (mini 80,00 €)**

Cautionnement bancaire : frais par acte **55,00 €**

Promesse de cautionnement bancaire : frais par acte **30,00 €**

Cautionnement bancaire : frais de mainlevée **30,00 €**

Ouverture de dossier sinistre ADI **40,00 €**

Demande de décompte de remboursement de prêt* **24,00 €**

*Décomptes de remboursement d'offres de crédit immobilier émises après le 1^{er} juillet 2016 **GRATUIT**

Réédition de tableau d'amortissement **20,00 €**

Attestation relative à un crédit **17,00 €**

Modification ou intervention sur prêt non contractuellement prévue **40,00 €**

Mainlevée d'hypothèque totale **100,00 €**

Mainlevée d'hypothèque partielle **80,00 €**

Mainlevée autre qu'hypothécaire **45,00 €**

Frais de gage et de nantissement **Frais réels**

Mainlevée de nantissement **90,00 €**

Désolidarisation ou changement d'emprunteur - Etude **30,00 €**

Désolidarisation ou changement d'emprunteur - Avenant **Sur devis, mini 130,00 €**

Transfert de prêt dans un autre établissement **140,00 €**

SUCCESSION

Ouverture de dossier de succession

- avoirs < 1 000,00 € **GRATUIT**

- avoirs > ou = 1 000,00 € **0,76 % du montant des avoirs (mini 90,00 € - maxi 610,00 €)**

Frais de gestion annuels **75,00 €**



TITRES ET PLACEMENTS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement (par produit)	90,00 €
---	----------------

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan Épargne en Actions	GRATUIT
--	----------------

Transfert de compte titres vers un autre établissement bancaire hors Caisse Régionale du Crédit Agricole

• Par compte (mini 120 €)	0,25 %
• Par ligne	25,00 €

Transfert de Plan Épargne en Actions vers un autre établissement bancaire hors Caisse régionale du Crédit Agricole

• Par ligne de titres cotés	15,00 €
• Par ligne de titres non cotés	50,00 €
• Plafond par transfert	150,00 €

Frais de transfert entrant de compte titres et Plan Épargne en Actions (frais de livraison pour les titres étrangers en supplément)

GRATUIT

Inscription et cession de titres non cotés	0,5 % du montant de l'opération (mini 100 € - max 500 €)
--	--

Mise au nominatif de titres

• Administré	GRATUIT
• Pur	50,00 €

Commission sur OPC hors groupe Crédit Agricole sur compte titres **1,05 % (mini 33,00 €)**

Commission de règlement différé (par jour de portage) **0,03 % (mini 7,00 €)**

Achat ou vente d'or (par ordre) sur compte titres **1,70 % (mini 62,00 €)**

Frais de négociation CCA

• sur compte titres	15,50 €
• sur PEA	0,4 % (maxi 15,50 €)

Duplicata imprimé fiscal unique **15,00 €**

Frais de courtage

Achat et vente d'actions ou obligations, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

Abonnement au service INVESTSTORE INITIAL **GRATUIT**

Commission de service INVESTSTORE INTEGRAL

• si 24 ordres de bourse ou plus par an	GRATUIT
• si moins de 24 ordres de bourse par an	96 €

Ordres de bourse sur compte titres : achat et vente en France

PAR INTERNET : Invest Store Initial

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,59 %
- Avec un minimum de 7,60 €

PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Actions et Obligations françaises

- Ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre 0,99 €
- Ordre > 1 100 € : frais proportionnel sur le montant de l'ordre 0,09 %

PAR TÉLÉPHONE

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,22 %
- Frais fixes 5 €
- Avec un minimum de 15€

Ordres de bourse sur compte titres : achat et vente à l'étranger

PAR INTERNET : Invest Store Initial et Invest Store Intégral

Actions et Obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,61 %
- Avec un minimum de 30 €

PAR TÉLÉPHONE

Actions et Obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,22 %
- Frais fixes 5 €
- Avec un minimum de 30€

Ordres de bourse sur Plan Épargne en Actions : achat et vente

PAR INTERNET : InvestStore Initial

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,50 %

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,09 %

Actions et Obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,50 %

PAR TÉLÉPHONE

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,20 %



DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES, PEA ET PEA-PME

Portefeuilles constitués exclusivement de parts sociales, CCA **GRATUIT**

InvestStore Intégral **GRATUIT SUR LES LIGNES ACTIONS**

Gestion conseillée **GRATUIT**

Frais annuels sur valorisation au 30 juin **Mini 24,00 €- maxi 400,00 €**

Dont forfait selon valorisation du portefeuille au 30 juin :

- Jusqu'à 8 000 €	21,30 €
- de 8 000,01 € à 15 000 €	25,00 €
- de 15 000,01 € à 45 000 €	35,00 €
- de 45 000,01 € à 60 000 €	45,10 €
- de 60 000,01 € à 90 000 €	50,00 €
- de 90 000,01 € à 120 000 €	56,40 €
- au-delà de 120 000,01 €	72,50 €

Et frais variables par ligne de titres :

- valeurs Crédit Agricole	1,16 € + 0,08 % de la valorisation
- valeurs françaises autres	2,65 € + 0,27 % de la valorisation
- valeurs étrangères	4,88 € + 0,36 % de la valorisation
- conservation or	11,00 € + 0,55 % de la valorisation

SERVICE GESTION CONSEILLÉE

Service (perception trimestrielle)

- pour un contrat	78,00 €
- pour le deuxième contrat	47,00 €
- par contrat supplémentaire à partir du troisième	26,00 €



Souscription OPC AMUNDI

- droits d'entrée réduit OPC action	1,50 %
- droits d'entrée réduit OPC obligation	1,00 %
- OPC monétaire	GRATUIT

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes de moins de 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

Compte à Composer : cotisation à une offre groupée de services (voir rubrique "Offres de services groupés")	1/2 tarif
Emission d'un chèque de banque (à l'unité)	1/2 tarif
Cotisation «Sécuricompte Vol» (cette offre n'est plus commercialisée)	
- pour les moins de 18 ans	GRATUIT
- pour les 18-24 ans	1/2 tarif 
Commission d'intervention	1/2 tarif 

CARTE

Cotisation carte pour les 18-24 ans

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation carte (voir rubrique moyens et opérations de paiement).

Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement à autorisation systématique	21,00 €
Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement Classique	24,50 €

Cotisation carte pour les moins de 18 ans

Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait	13,00 €
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement à autorisation systématique	21,00 €

Retraits et paiements par carte

En euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾	GRATUIT
En devises (dans et hors zone EEE) Avec une carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	GRATUIT
En devises (dans et hors zone EEE) Avec une carte Mastercard Mozaïc de paiement à autorisation systématique	1/2 tarif

*ou en devise équivalente: devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009).

FINANCER VOS PROJETS

Frais de dossier crédit étudiant Mozaïc	GRATUIT
Frais de dossier Mozaïc Projets	GRATUIT

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Droits de garde de compte-titres par compte	GRATUIT
---	---------

ETUDES À L'ÉTRANGER

Consultez le détail de l'offre sur www.ca-cb.fr/Jeunes/etudiants/Etudes-a-l-etranger.html

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

COMPTES EN DEVISE

Frais de tenue compte en devise (perception mensuelle)	24,00 €
Commission de plus fort découvert (perception mensuelle)	0,08 %
Frais d'envoi de relevé	15,00 €

La commission de change de 0,11 % (mini 16,00 €) s'ajoute à toute opération en devise.

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

Frais par virement autre (non SEPA) :	
- frais partagés	Frais swift + 0,105 % (mini 33,90 €) ⁽²²⁾
- frais donneur d'ordre minimum	mini 25,00 €
Chèque émis	Frais swift + 0,20 % (mini 83,00 €) ⁽²²⁾

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Frais par virement reçu non SEPA	21,20 €
----------------------------------	---------

Encaissement chèque

Crédit après encaissement	0,208 % (mini 83,00 € - maxi 157,00 €) ⁽²³⁾
---------------------------	--

CHANGE - BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

Les opérations de change manuel sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre.

Achat ou vente	Cours guichet + 6,10 €
Achat devises < 100 €	Cours guichet + 3,05 €
Vente devises < 50 €	Cours guichet + 3,05 €

DIVERS

Frais swift	8,90 €
Attestations diverses	21,20 €
Frais envoi courrier avis d'opération	GRATUIT

La liste exhaustive des tarifs à l'international est disponible et consultable dans votre agence. La tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES⁽²⁴⁾

L'assurance complémentaire santé	Nous consulter
La garantie des accidents de la vie	Nous consulter

En fonction de la composition de la famille

L'assurance dépendance :	
- selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance décès :	
- selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance obsèques :	
- Contrat de financement : selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
- Contrat d'assistance	19,97 € / an



ASSURANCE DE VOS BIENS ⁽²⁴⁾

L'assurance automobile	Nous consulter
L'assurance multirisque habitation	Nous consulter
L'assurance garantie locative	Nous consulter
L'assurance deux roues	Nous consulter
L'assurance tous mobiles	9,90 € / mois

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN ⁽²⁴⁾

La protection juridique	Nous consulter
-------------------------	----------------

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Voir la partie **PRÊTS**

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	Standard	Premium
SécuriCOMPTE	24 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN/COMPTE	30 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 €/AN/COMPTE
SécuriÉPARGNE	3 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne s'engage à accuser réception de votre demande sous 2 jours ouvrés et à vous tenir informé dans un délai maximum de trois semaines.

Ce délai pourra être porté à deux mois si votre demande est de nature complexe ou nécessite l'intervention de filiales ou partenaires du groupe Crédit Agricole.

Toutefois, dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement (DSP2), le délai de réponse aux réclamations portant sur les services et opérations de paiement par cartes, virements ou prélèvements (hors chèque) est fixé à 17 jours calendaires, et le délai maximal pouvant être porté à 40 jours calendaires dans des situations exceptionnelles.

L'accès au dispositif de traitement des réclamations étant gratuit, aucune tarification spécifique ne peut être mise à la charge du client au titre de sa réclamation.

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

• L'agence

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez formuler votre réclamation dans un premier temps.

Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (PACIFICA), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres en charge de votre dossier.

• Le Service Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter notre Service Clients en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne - Service Clients - 18 Rue Davout BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet www.ca-cb.fr

• Cas particulier portant sur les assurances

Si votre réclamation porte sur un contrat d'assurance lui-même et non sa commercialisation, il convient de vous adresser en dernier recours interne au service réclamation de l'assureur :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès** : PREDICA Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé** : PACIFICA Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs** : CACI Service clients 40 Allée Vauban 59110 LA MADELEINE
- **Pour plus d'information** : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

• Le Médiateur

Le Médiateur est un professionnel extérieur au Crédit Agricole, qui exerce sa fonction en toute indépendance et qui a pour mission de trouver une solution amiable.

Si vous êtes une personne physique agissant à titre non professionnel, et si la réponse obtenue auprès du Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser gratuitement :

- Pour les produits bancaires

et dans la mesure où le litige entre dans le champ de compétence du Médiateur bancaire tel que défini dans la charte de médiation disponible sur le site internet de la Caisse régionale www.ca-cb.fr

Par courrier à : Monsieur le Médiateur du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne - BP 21434 - 21014 Dijon Cedex ou par le formulaire électronique sur le site internet : lemediateur-ca-cb.fr.

La demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de la saisine, l'issue de la médiation prendra fin dans un délai de 90 jours au plus tard, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

- Pour les produits financiers

Par courrier à : Madame la Médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la bourse

75082 PARIS Cedex 02 ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org>

Le choix du client de s'adresser pour les litiges entrants dans le champ de compétence de l'AMF, au médiateur d'entreprise ou au médiateur de l'AMF, est définitif.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation)

Par courrier à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : www.mediation-assurance.org.

• Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

• Enfin et dans le cadre des obligations liées à la Directive « MIF2 » (Marchés des Instruments Financiers), vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.



● Pays de la zone Euro*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Pays de la zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre l'Espace Economique Européen (28 états membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Monaco, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein plus la Suisse). Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

RÉFÉRENCES

- (1) Carte de débit - Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.
- (2) Carte de crédit - Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
- (3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (4) Hors coût de l'opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès.
- (5) Service disponible depuis l'application Ma Banque.
- (6) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
- (7) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement.
- (8) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- (9) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum. Bonus : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.
- (10) Paiement en euros ou en devise suédoise ou en leu roumain dans un pays de l'Espace Economique Européen (conformément au règlement européen N°924/2009). Quand l'opération est réalisée dans une autre devise que l'euro, des frais de change sont perçus en complément. Pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie.
- (11) Date de l'opération.
- (12) Date de remise ouvrée.
- (13) Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- (14) Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.
- (15) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- (16) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- (17) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
- (18) En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
- (19) Sur le montant accordé.

- (20) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.
- (21) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA, PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.
- (22) Le mini inclut les frais SWIFT (instructions de virements qui sont transmises entre banques par l'intermédiaire du réseau sécurisé de la Société de Télécommunications Interbancaires Mondiales).
- (23) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.
- (24) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

Le taux annuel d'intérêts débiteurs est égal au taux plafond prévu par l'article L 313-3 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le TAEG (Taux Effectif Global) du découvert est indiqué sur votre relevé de compte.

TRCAM : Taux de référence bancaire du Crédit Agricole pour les crédits à taux variable. $TRCAM = 70 \% TMCT + 3,79 \%$ où $TMCT = (50 \% EURIBOR 3 mois + 10 \% \text{ taux des appels d'offre de la BCE} + 10 \% \text{ taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE} + 30 \% \text{ taux des OAT 2 ans})$.



Bon à savoir !

EN CAS D'URGENCE

Mon Crédit Agricole en ligne

N°Cristal 09 69 325 325

APPEL NON SURTAXÉ

SOS Carte et chéquier
Accessible 7j/7 et 24h/24

N°SOS Carte (+33)9 69 39 92 91

APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Assurance : sinistre et assistance

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

À l'étranger

00 33 1 40 25 58 48

COÛT SELON OPÉRATEUR



ca-cb.fr



Crédit Agricole
de Champagne-Bourgogne



@CA_ChampagneBourgogne



@CAChampBourg



**CHAMPAGNE
BOURGOGNE**

**Toute une banque
pour vous**

Ce dépliant présente les principaux tarifs (exprimés TTC) applicables à la clientèle des particuliers au 1^{er} janvier 2020. Certaines opérations moins courantes n'y sont pas indiquées : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Agence.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 TROYES - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Ce document est imprimé sur un papier certifié Ecolabel Européen (EMAS) et produit par une usine certifiée ISO 14001 et OHSAS 1800 à partir de bois issus de forêts gérées durablement (certification PEFC). L'impression est réalisée avec des encres végétales et un mouillage sans alcool.